

## Communes municipales - budget MCH2

		2022		2023		2024		2025									
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non								
<b>1</b>	<b>Exigences liées aux délais et à la mise à disposition</b>																
1.1	Le budget a-t-il été arrêté selon les dispositions légales des art. 7 LCo et 35 al. 1 OGFCo ?	118	97%	4	3%	121	99%	1	1%	118	97%	4	3%	122	100%	0	0%
1.1.1	Si ce n'est pas le cas, le conseil municipal a-t-il informé le département de la procédure qu'il entendait suivre ? (art. 35 al. 2 OGFCo)	0	0%	0	0%	1	100%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
1.1.2	La convocation et l'ordre du jour figurent-ils dans la brochure ? (cf. directive du 28.04.2021 sous <a href="https://www.vs.ch/web/saic/generalites-directives">https://www.vs.ch/web/saic/generalites-directives</a> )	116	95%	6	5%	114	93%	8	7%	112	92%	10	8%	117	96%	5	4%
1.2	Le budget a-t-il été adopté par l'assemblée primaire ou le conseil général ? (art. 7 al. 1, 17 al. 1 litt. b ou 31 al.1 LCo)	108	89%	14	11%	101	83%	21	17%	102	84%	20	16%	100	82%	22	18%
1.3	Si le budget est refusé une première fois, est-ce que la seconde assemblée primaire s'est réunie dans le délai de 60 jours ? (art. 7, al. 2 LCo)	0	0%	0	0%	1	100%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
	<i>Le budget a-t-il été transmis ? (art. 15 al.3 LCo)</i>																
1.4	en deux exemplaires format papier ou en pdf par mail ?	122	100%	0	0%	122	100%	0	0%	121	99%	1	1%	122	100%	0	0%
1.5	au département (SAIC – Section des finances communales) ?	122	100%	0	0%	122	100%	0	0%	122	100%	0	0%	122	100%	0	0%
1.6	dans les 60 jours dès l'expiration du délai de dépôt ?	120	98%	2	2%	114	93%	8	7%	107	88%	15	12%	112	92%	10	8%
1.7	Le fichier "outil indicateur budget et plan financier" a-t-il été transmis à la SFC par voie électronique et dans les délais ?									109	89%	13	11%	96	79%	26	21%

## Communes municipales - budget MCH2

		2022		2023		2024		2025									
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non								
<b>2</b>	<b>Exigences liées au contenu et à la structure</b>																
2.1	Le budget a-t-il été établi pour le compte de résultats et le compte des investissements ? (art. 34, al.1 OGFCo)	122	100%	0	0%	122	100%	0	0%	122	100%	0	0%	122	100%	0	0%
2.2	Sa présentation est-elle identique à celle du compte annuel et sa structure celle préconisée par le MCH2 ? (art. 34 al. 2 OGFCo)	115	94%	7	6%	113	93%	9	7%	121	99%	1	1%	119	98%	3	2%
2.3	Le budget contient-t-il le message introductif ? (art. 36, al. 1, litt. a OGFCo)	120	98%	2	2%	114	93%	8	7%	118	97%	4	3%	119	98%	3	2%
2.4	Le message introductif commente-t-il le résultat, l'évolution probable des engagements (capitaux de tiers) et celle du capital propre, les principales modifications par rapport au budget précédent et au dernier compte annuel ? (art. 36, al.1, litt. a OGFCo)	63	52%	59	48%	55	46%	65	54%	30	25%	92	75%	71	58%	51	42%
	<i>Le budget contient-t-il :</i>																
2.5	L'aperçu du budget du compte de résultats et du compte des investissements ? (art. 36, al. 1, litt. b OGFCo)	117	96%	5	4%	116	95%	6	5%	120	98%	2	2%	116	95%	6	5%
2.6	L'aperçu du budget du compte de résultats échelonnés ? (art. 36, al. 1, litt. c OGFCo)	102	84%	20	16%	100	82%	22	18%	111	91%	11	9%	110	90%	12	10%
2.7	Un aperçu du budget du compte de résultats selon la classification fonctionnelle ? (art. 36, al. 1, litt. d OGFCo)	120	98%	2	2%	119	98%	3	2%	119	98%	3	2%	120	98%	2	2%
2.8	Un aperçu du budget du compte de résultats selon la classification par nature ? (art. 36, al. 1, litt. e OGFCo)	118	97%	4	3%	116	95%	6	5%	119	98%	3	2%	114	93%	8	7%
2.9	Un aperçu du budget du compte des investissements selon la classification fonctionnelle ? (art. 30, al. 1, litt. f OGFCo)	116	95%	6	5%	118	97%	4	3%	118	97%	4	3%	119	98%	3	2%
2.10	Un aperçu du budget du compte des investissements selon la classification par nature ? (art. 30, al. 1, litt. g OGFCo)	118	97%	4	3%	113	93%	9	7%	114	93%	8	7%	113	93%	9	7%
2.11	Le budget du compte de résultats et du compte des investissements détaillés ? (art. 30, al. 1, litt. h OGFCo)	121	99%	1	1%	120	98%	2	2%	119	98%	3	2%	114	93%	8	7%
2.12	Les amortissements comptables dans le détail du compte de résultats ? (art. 53 al. 1, litt. c OGFCo)	122	100%	0	0%	121	99%	1	1%	120	98%	2	2%	115	94%	7	6%
2.13	Est-ce que les données comparatives du budget de l'année N-1 et celles du dernier compte annuel figurent dans le budget ? (art. 38 OGFCo)	114	93%	8	7%	110	90%	12	10%	121	99%	1	1%	119	98%	3	2%

## Communes municipales - budget MCH2

		2022		2023		2024		2025									
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non								
<b>3</b>	<b>Exigences en matière financière, équilibre budgétaire, planification financière, amortissements, financements spéciaux, transparence financière</b>																
3.1	<i>Le budget arrêté respecte-t-il l'équilibre des finances ? Est-ce que les fonds propres couvrent l'excédent de charges (y.c. les amortissements ? (art 80, al. 1, LCo et 7 OGFCo).</i>	122	100%	0	0%	122	100%	0	0%	122	100%	0	0%				
3.1.1	Si non à 3.1, la commune a-t-elle déjà élaboré un plan financier assorti de mesures d'assainissement ? (art. 81, LCo et 33, al. 1 et 2 OGFCo)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%				
3.1.2	Si oui, est-ce que le plan financier assorti de mesures d'assainissement est joint au budget ? (art. 81, LCo, art. 33, al. 3 OGFCo)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%				
3.2	Est-ce que l'al. 1, litt c de l'art 17 LCo, compétences inaliénables " de la conclusion d'une nouvelle dépense à caractère non obligatoire dont le montant est supérieur à 5 % des recettes brutes du dernier exercice, mais au moins 10'000 francs; ..." est respecté ?	91	75%	31	25%	99	81%	23	19%	91	75%	31	25%	79	65%	43	35%
3.3	Est-ce que les amortissements sont comptabilisés individuellement pour les tâches financées par les recettes fiscales et pour chaque financement spécial ? (art. 62, al. 6 OGFCo)	120	98%	2	2%	120	98%	2	2%	115	94%	7	6%	116	95%	6	5%
3.4	Est-ce que les totaux des comptes des financements spéciaux sont équilibrés (section 2.6 OGFCo) pour :																
3.4.1	Le domaine de l'eau potable	97	80%	25	20%	107	88%	15	12%	108	89%	14	11%	111	91%	11	9%
3.4.2	Si oui à 3.4.1, l'équilibre se fait-il par un prélèvement ou une attribution ?	92	95%	5	5%	99	93%	7	7%	100	92%	9	8%	106	95%	6	5%
3.4.3	Le domaine de l'assainissement	96	79%	26	21%	105	86%	17	14%	107	88%	15	12%	109	89%	13	11%
3.4.4	Si oui à 3.4.3, l'équilibre se fait-il par un prélèvement ou une attribution ?	91	95%	5	5%	96	92%	8	8%	101	94%	6	6%	100	90%	11	10%
3.4.5	Le domaine des déchets	97	80%	25	20%	107	88%	15	12%	109	89%	13	11%	116	95%	6	5%
3.4.6	Si oui à 3.4.5, l'équilibre se fait-il par un prélèvement ou une attribution ?	92	95%	5	5%	94	90%	11	10%	101	93%	8	7%	107	91%	10	9%
3.5	Est-ce que le conseil communal a établi une planification financière actualisée d'une durée de 4 ans au minimum et l'a portée à la connaissance de l'assemblée primaire ou du conseil général ? (art. 79, al. 1 LCo et 30, al. 2 OGFCo)	113	93%	9	7%	108	89%	14	11%	116	95%	6	5%	108	89%	14	11%

Communes municipales - budget MCH2

		2022		2023		2024		2025									
		oui	non	oui	non	oui	non	oui	non								
<b>4</b>	<b>Contrôles ponctuels</b>																
4.1	<b>Financements spéciaux</b>																
4.1.1	Est-ce que les comptes n'ont enregistré aucune avance aux financements spéciaux dans le domaine de l'eau potable, <b>nature 29 au bilan en négatif</b> ? (art. 69, OGFCo)	82	67%	40	33%	83	68%	39	32%	71	58%	51	42%	66	54%	56	46%
4.1.2	Est-ce que les comptes n'ont enregistré aucune avance aux financements spéciaux dans le domaine de l'assainissement, <b>nature 29 au bilan en négatif</b> ? (art. 69, OGFCo)	82	67%	40	33%	77	63%	45	37%	67	55%	55	45%	61	50%	61	50%
4.1.3	Est-ce que les comptes n'ont enregistré aucune avance aux financements spéciaux dans le domaine des déchets, <b>nature 29 au bilan en négatif</b> ? (art. 69, OGFCo)	69	57%	53	43%	72	59%	50	41%	71	58%	51	42%	62	51%	60	49%